



N#6

ÉDITION 2025 / 2026

Édito

P 1.

Information Ecole Yves Delbasty

MSP

P 2.

Finances Budget 2025

P 3.

Les travaux réalisés en 2025

P 4-5.

Grand angle urbanisme

P 6-7.

Focus sport - Association des amis de l'EHPAD

P 8.

Photos des Festivités - Articles

MPP

P 9-10.

Etat civil - MPP

P 11.

Articles défibrillateurs et géolocalisation dans le village - Fibre

P 12.

Photos JP PRIOD

édito de Madame le Maire

Chères Canconnaises,
Chers Canonnais,

L'année 2025 s'achève avec le lancement concret de deux projets tournés vers l'avenir et que nous avons portés dès notre arrivée à la Mairie.

Il s'agit d'une part du lancement des travaux de la cuisine centrale, accompagnée du projet communautaire de crèche et d'accueil de loisirs, d'autre part le démarrage des travaux pour la construction du réseau de chaleur communal qui permettra d'alimenter l'EHPAD et de nombreux bâtiments communaux.

En ce début 2026, la circulation et le stationnement aux abords de l'école vont donc être quelque peu perturbés. Nous avons œuvré, avec les entreprises choisies, à ce que cela impacte le moins possible riverains et usagers de ce secteur.

A l'horizon 2027, cette zone concentrera : city stade, école, salle multi-activités, centre de loisirs, crèche, cuisine centrale et salle de danse. Le tout desservi par l'allée de la jeunesse pour les véhicules et les cheminements sécurisés pour les piétons et vélos.

A l'école également, la municipalité, en accord avec les enseignants et les parents d'élèves, a décidé de maintenir



Elisabeth PICHARD - Maire de Cancon

le rythme scolaire à 4 jours et demi, ce malgré l'arrêt du financement de l'État pour les temps d'activités péri-éducatives. Le financement en sera donc assuré intégralement par la commune. Cette décision est motivée par le fait que ce rythme est propice aux apprentissages, avec une matinée de cours supplémentaire par semaine. Ces temps permettent également la découverte gratuite des activités culturelles et sportives, facilitant ainsi la rencontre et le lien avec les associations du territoire tout en favorisant la pratique d'une activité physique. Des actions importantes pour lutter contre la sédentarité et les problèmes de santé qu'elle peut entraîner, tout en éloignant les enfants des écrans.

La cérémonie des voeux aura lieu le mardi 13 janvier à 18h30. Toute la population y est conviée comme chaque année. Nous serons heureux d'échanger avec vous toutes et tous, pour les derniers voeux de bonne année de ces 6 années de mandat.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2026."

ECOLE YVES DELBASTY

L'école compte cette année **114 élèves** répartis en **7 classes**.

Le temps scolaire est régi par l'éducation nationale, le temps de cantine par la mairie, et le temps périscolaire par la communauté des communes.



Voici la liste des personnes qui interviennent au sein de l'école pendant ces différentes périodes de la journée des enfants :

DIRECTRICE : Cécile GARY.

Maternelle : **TPS-PS** : Sylvie FOURGEAUD et Aurore GERBAUD, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Angélique FOUCault.

MS-GS : Emilie GÉRIN, ATSEM : Cécilia SZKUDLAREK.

Primaire : **CP** : Cécile GARY, Décharge de direction : Frédéric MARION, ATSEM : Nadia GACEM. **CE1-CE2** : Elodie WINS, **CE2** : Catherine MIHALOVICS. **CM1-CM2** : Guillaume COSTES.

Classe ULIS : Magalie ROUVREAU.

MAITRESSE E : Hélène GUYOT (Enseignante à dominante pédagogique).

AESH : (accompagnants des élèves en situation de handicap) : Sandrine BOUCHILLOU, Prisca CHARLOT, Ophélie COGNIERE, Delphine DELBOURG, Laura KOFMAN, Loïc LEDUC, Isabelle TESIO, Jacqueline WIRTZ.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE : Philippe FADEL.

REMPLAÇANTS RATTACHÉS A L'ÉCOLE :

Laurent BOVIS, Alexandra DAVANT.

CANTINE : Monique ROUX, Tahra JAMAA.

RESPONSABLE TAP (temps d'activité périscolaires) : Coralie SEYLER.

DDEN (déléguee départementale de l'éducation nationale) : Muriel MAURON.

PRESIDENTES DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Julie LAOUDI et Agnès GARIN-CROUZET.

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

2 rue de la Briotte à Cancon



Les professionnels de la maison de santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES DR Cécile BRISSEZ DR Grégory PEREZ prise de rendez-vous sur le site Maiia ou par téléphone	05.53.01.28.50 05.53.36.34.28
PÉDIATRE Dr Nathalie TERRASSE possibilité de prise de RDV en ligne sur Maiia	05.33.09.73.77
CABINET INFIRMIER DE LA BRIOTTE Manon SAINT-HILAIRE Élisabeth FRACHISSE Agnès CROUZET-GARIN	05.53.01.72.40 06.71.60.39.81
CABINET INFIRMIER Clémence GREMEAUX Carine FILLIETTE Mélody FRIC	06.72.50.70.08
INFIRMIERE ASALÉE Malia CHEVOLOT	06.56.69.73.01
PSYCHOMOTRICIENNE Caroline FOURCAUD	06.38.69.83.19
PSYCHOLOGUE Valérie SOURISSEAU	06.17.57.74.83
ORTHOPHONISTE Aurélie TRENCHANT-PIGÉ prise de rendez-vous sur le site Docorga	05.53.09.33.32
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE 12 RUE DU JARDIN PUBLIC Séverine ANSELMI	05.53.70.24.58 <i>A proximité de la MSP</i>
PHARMACIE DES COTEAUX 23 RUE NATIONALE Baptiste BRUNET et son équipe	05.53.01.60.32 <i>A proximité de la MSP</i>

FINANCES

Le budget 2025

Le budget communal se répartit en section de fonctionnement et en section d'investissement. Le budget prévisionnel 2025 a été voté à l'unanimité le 9 avril 2025. Ce budget doit être présenté à l'équilibre : c'est-à-dire que les dépenses doivent toujours correspondre aux recettes.

Ce budget est établi avec la volonté :

- de tenir compte des observations de notre conseiller de la DGFIP et de son constat de stabilité de nos finances.
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en assurant un bon niveau de services rendus à la population (charges de centralité), en optimisant le fonctionnement de la collectivité et en tenant compte des augmentations du coût des énergies et des charges de personnel.
- de contrôler les enveloppes de travaux : important travail en amont avec les prestataires afin de respecter les enveloppes budgétaires.
- de mobiliser des subventions pour tous les projets.
- de poursuivre les travaux de maîtrise de l'énergie.
- de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.
- de soutenir la dynamique associative des Canconnaises et des Canconnais.
- d'investir pour améliorer le quotidien et construire l'avenir.

La section de fonctionnement

Le total prévisionnel est de 1 849 896 €, soit une augmentation de 3,2%, recettes comme dépenses, par rapport à 2024. Cela permet de faire face aux augmentations de charges. Notre commune est un "bourg centre" qui assume des charges de services de centralité : écoles, accueil "France service", le dispositif de recueil (passeports et cartes d'identité), permanences sociales.

Le budget prévisionnel 2025 de subventions aux associations est en augmentation de 11,11% pour une somme globale de 20 000€. Plus de quarante associations participent à la dynamique de la vie locale.

La section d'investissement

Le total prévisionnel d'investissement voté est de 1 587 050 €. Cela permet de poursuivre des travaux (rénovation et entretien de bâtiments, toitures et installations électriques...), d'acquérir des équipements pour les écoles, du matériel pour l'entretien des espaces verts et équipements sportifs...

Cela permet également de développer des projets pour améliorer la vie des Canconnaises et Canconnais. Un important projet en est en cours de démarrage : il s'agit de la réalisation de la cuisine centrale et cantine accompagnée d'un bâtiment réunissant centre de loisirs et crèche, construit par la communauté de commune. Le montant de ce projet est de 1 500 000 € HT. Cette réalisation est possible grâce à un ensemble de subventions déjà confirmées à hauteur de 74% du coût total. Ces subventions proviennent de l'Etat, du Département (par l'intermédiaire du FACIL "Fonds d'Aide aux Communes et Intercommunalités" et du dispositif des amendes de police), de l'Europe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, d'AGRICA, et de France Relance. La commune de Cancon ne supporte donc que 26 % du coût total de ce projet.

Un grand "Merci " à nos agents administratifs pour leur implication qui nous permet de conduire ces projets au service des Canconnaises et Canconnais.

Monique Penon, adjointe aux finances

TRAVAUX REALISES EN 2025

- Le mur du cimetière de Cancon qui se dégradait a été réparé par les agents.
- Le chenil a été déplacé du lac vers nos ateliers de la ZA Jean Lagnel.
- Au stade de rugby les tribunes ont été renforcées, le toit du club-house remplacé et isolé.
- Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées du lotissement Horizon Lumière ont été mis en conformité après des travaux conjoints mairie et Eau47.
- Le programme de réfection de voirie pour l'année 2025 par le service voirie de la communauté de communes est terminé. Voies concernées : route de Ferrant, délaissé du Deffes, impasse des Rosiers.
- Le padel au lieu-dit Palayre a été réhabilité en collaboration avec les bénévoles du club de tennis.
- Route du lac des travaux de dévoiement du pluvial, pour un meilleur écoulement et pour sortir du domaine privé une ancienne conduite, ont été réalisés par le service voirie de la communauté de communes.
- Peintures au sol dans le village : les bandes blanches et jaunes du centre-bourg ont été repeintes. Les marquages au sol dans la cour de l'école ont été rafraîchis en régie.
- L'ancien local de la bascule du foirail a été réaménagé et rénové.
- Une plateforme d'accès au lac a été réalisée pour les pompiers dans le cadre de la défense incendie.



DOSSIERS ET CHANTIERS EN COURS SUR LA COMMUNE

La cuisine centrale/réfectoire, la crèche (EAJE) et le centre de loisirs (ALSH)

Ce chantier va pouvoir démarrer !

Les lignes hautes tension qui gênaient sont désormais enterrées.

Les appels d'offres sont terminés, les entreprises ont été choisies.

Les travaux vont commencer début janvier et se poursuivre jusqu'en 2027.



Le Réseau de chaleur bio masse et chaufferie

Le permis de construire du bâtiment de la chaufferie est déposé, il est en cours d'instruction.

Les architectes des 2 projets se sont concertés pour harmoniser les bâtiments.

Ce projet permettra d'alimenter en énergie 11 bâtiments : l'EHPAD, de nombreux bâtiments communaux dont les écoles, la salle de danse, la cuisine centrale, le secteur petite enfance, la mairie, la maison des associations et l'église.

Les travaux du réseau vont débuter en 2026.

La caserne des pompiers

Les travaux d'agrandissements sont bien avancés, la fin des travaux approche.

Rappel du projet :

Locaux créés ou réhabilités pour les véhicules de secours, des vestiaires et sanitaires femmes et hommes, une salle de maintien physique, une salle polyvalente, une salle de cours pour les jeunes sapeurs-pompiers. Une convention de financement tripartite a été validée :

SDIS, Département, Communes défendues par le centre de secours pour un montant de 632 000 € TTC.

Immeuble Gibert : une nouvelle histoire

Le bailleur social Habitalys porte un projet de construction de plusieurs logements. Un architecte a été nommé une rencontre avec la mairie est prévue d'ici la fin de l'année pour présenter aux élus le projet. Le permis de construire pourrait être déposé en début d'année. Cette nouvelle résidence se nommera la "Résidence les Ebénistes".

Sécurité, mobilités et stationnement

Les élus avec leurs partenaires Lot et Garonne Ingénierie, la Sem47 et le bureau d'étude Iter, finalisent le plan guide des mobilités dans Cancon.

Ce projet a été partagé, construit lors d'une réunion participative avec des habitants, il sera présenté avant l'été 2026 à l'ensemble des Canconnais.

L'objectif étant de redonner de l'espace aux piétons et vélos, de réorganiser le stationnement, de raccorder les lieux de vie depuis le centre-bourg avec des zones plus sécurisées pour les mobilités dites "douces".

Ce projet ambitieux permettra de "phaser" les opérations en fonction des priorités d'usage, des points à sécuriser et des finances disponibles.



Centrale solaire au sol au Lieu-dit Capillac

Ce projet est en attente, comme tous les projets photovoltaïques du Lot-et-Garonne. Enedis et RTE qui sont les acteurs du transport de l'électricité doivent renforcer les réseaux haute tension ainsi que les postes sources.

Les postes sources sont en effet saturés et ne peuvent plus permettre de relier les nouveaux projets. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

L'HORLOGE DE CANCON

L'horloge de la mairie de Cancon est désormais à l'heure !

Voici son bref historique :

En 1906 le clocher de l'ancienne église du quartier haut qui portait une horloge s'est effondré.

En 1907 cette horloge a été installée sur le fronton de la "Mairie-Ecole".

Cette horloge mécanique a fonctionné jusqu'en 1980.

En 1980 une horloge électrique est venue remplacer le mécanisme, et le cadran a été changé.

Ce très beau mécanisme a été restauré par un conseiller municipal (Monsieur Priod) et est désormais exposé au rez-de-chaussée de la maison des associations.

Depuis quelques années, l'horloge électrique était en panne.

En avril 2025 la réparation a enfin été effectuée. Le cadran sur le fronton de la mairie a été redressé (il était soudé de travers), l'horloge, les aiguilles et la minuterie ont été remplacées par l'entreprise Brouillet et fils. Le boîtier de commande se situe désormais au 1er étage de la mairie et non dans les combles comme cela était le cas auparavant.

L'horloge est électronique et le réglage se fait désormais automatiquement.

Les Canconnais pourront donc désormais être bien à l'heure à tous leurs rendez-vous !

(Photos ci-dessus : ancien mécanisme, horloge réparée sur le fronton de la mairie et boîtier de commande).



Grand Angle

Travaux chez vous ? Le service urbanisme est là pour vous guider.

Avant de poser une fenêtre de toit, de construire une extension ou même de repeindre une façade, avez-vous pensé à votre interlocuteur clé.

Comment le service urbanisme peut-il vous aider ?

Le service urbanisme a pour mission de s'assurer que les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement respectent les règles en vigueur : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le code de l'urbanisme, ou encore les prescriptions architecturales. Il veille à un développement harmonieux du territoire tout en préservant l'environnement et le patrimoine bâti.

Il accompagne les habitants dans leurs projets, les informe sur les démarches, les documents à fournir, les délais et les contraintes à anticiper.

Quels travaux nécessitent une autorisation ?

Beaucoup de travaux, même modestes, peuvent être soumis à une formalité préalable.

L'infographie ci-contre résume les différents cas de manière visuelle et vous aide à identifier rapidement la démarche adaptée à votre projet.

Quelles sont les étapes à suivre ?

1. Se renseigner : contacter le service urbanisme est souvent le meilleur point de départ. Les agents pourront vous dire si une autorisation est nécessaire.
2. Constituer un dossier : selon le type de projet, définir les pièces à joindre avec la demande d'autorisation (plans, photos, formulaire Cerfa...).
3. Déposer votre demande : en ligne sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (lien disponible sur le site internet ccbastides47.com) ou dans votre mairie.
4. Attendre l'instruction : les délais varient selon le type d'autorisation.
5. Commencer les travaux : uniquement après l'obtention de l'accord.

Réaliser des travaux sans autorisation peut entraîner des sanctions, allant de l'amende à l'obligation de démolir. En cas de doute, il vaut donc toujours mieux consulter le service urbanisme.

Mieux vaut prévenir que reconstruire !

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Surface inférieure ou égale à 20m² : déclaration préalable
Surface supérieure à 20m² : permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUi ou site classé/inscrit

CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

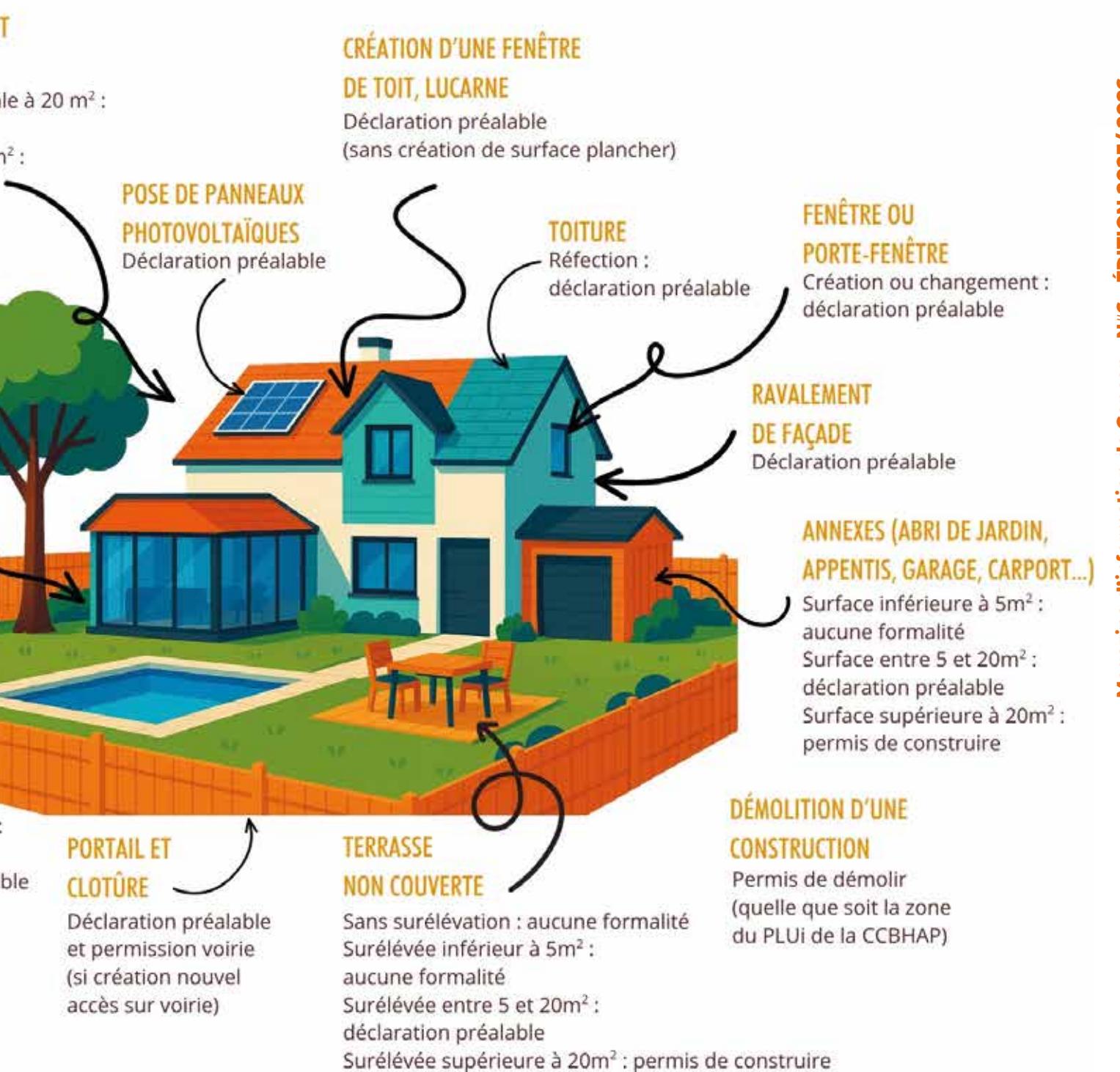
Surface inférieure à 5m² : aucune formalité
Surface entre 5 et 20m² : déclaration préalable
Surface supérieure à 20m² : permis de construire

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte / couverte inférieure à 1,80m : aucune formalité
Bassin inférieur à 10m² : aucune formalité
Bassin supérieur à 10m² : déclaration préalable
Couverte supérieure à 1,80m : permis de construire

Les autorisations d'urbanisme

Vérifier si une autorisation est nécessaire ? Pour éviter les mauvaises surprises, le service urbanisme de la CCBHAP est





UN MILIEU ASSOCIATIF TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

KARATÉ/MUMONKAI

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir trois nouvelles activités sportives dans la commune.

Mr REIGNAULT Martial, diplômé d'état de Karaté/ Mumonkaï propose depuis la rentrée aux adolescents et adultes de découvrir son sport le lundi soir de 19h00 à 20h30 dans la salle paroissiale.

Ainsi, en fonction du niveau de chacun, des séances d'initiation ou de perfectionnement sont proposées.

Vous pouvez le joindre pour vous inscrire ou avoir des informations au 07.81.52.51.63.

PADEL

Depuis le mois de septembre, le Tennis Club Canonnais (TCC) vous propose, en plus de ses cours de tennis et de badminton, de découvrir le padel !

Ce terrain municipal, premier du département, créé il y a 30 ans, a été rénové par les services techniques municipaux et les bénévoles du TCC, afin de permettre aux adhérents de profiter de ce lieu et de ce sport.

Une initiation gratuite a lieu le samedi de 10h00 à 12h00 et vous pouvez contacter Monsieur THAUVIN Didier au 06.13.61.10.28 pour vous y inscrire.

TIR A L'ARC



Enfin, la dernière activité proposée aux habitants de Cancon est le tir à l'arc. Depuis le mois de mai, l'association du Bel Oiseau s'est installée au boulodrome le mardi soir de 17h00 à 19h00.

De 7 à 77 ans vous pouvez aller viser votre cible ! n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Xavier au 06.84.38.59.12.

Cette effervescence du monde associatif s'est concrétisée autour du forum des associations le 6 septembre dernier au stade de rugby de Cancon.

Ce rassemblement convivial a attiré un grand nombre de participants qui ont découvert la diversité des activités proposées par le tissu associatif canonnais. Un grand merci à tous les bénévoles de chaque association pour leur investissement et le maintien de cette attractivité essentielle à la vie de notre village.

L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'EHPAD DES COTEAUX



Une nouvelle association pour le quotidien des résidents :

Elle a pour but d'améliorer la vie quotidienne des résidents en organisant des activités supplémentaires telles que loto, thés dansants etc.

L'adhésion annuelle est de 10€, elle peut aussi recevoir des dons de toute nature et accepte volontiers des bénévoles pour l'aider dans ses actions.

Contacts :

Jean-Pierre DELPECH : 06.40.50.22.75

jean-pierre.delpech@orange.fr

Adrien LEMARCHAND : secretariat@ehpadcancon.fr

Pour terminer, nous souhaitons adresser des remerciements sincères à M. CADDOUX Nicolas qui a animé pendant plusieurs années l'activité gymnastique d'entretien. Pour des raisons personnelles, il ne pourra plus intervenir sur Cancon, nous lui souhaitons une belle continuation.

FESTIVITÉS



Cérémonie des voeux



Pose de la première pierre des travaux de rénovation du CIS



Marie-Claude Eguimendia raconteuse de pays



Fête de la Sainte Barbe



Carnaval



Venue de nos amis Alsaciens



Expositions tout l'été à la chapelle



Bal des pompiers



Fête de la Saint Jean



Comice agricole



Kermesse de l'école



Barouf'Estival



Les trois jours des bastides



Octobre rose lavage de voitures par les JSP



Halloween organisé par le FCC



Cérémonie du 11 novembre

ETAT CIVIL



► MARIAGES 2025

FLIN Frédéric / WATTERLOT Caroline
30/05/2025
MAURY Loïc / BOUFFERON Léa
05/07/2025
SERRE Yann / SEROUGNE Julie
19/07/2025
HALVICK Georges / LITOUST Françoise
02/08/2025
DUVEAU Sébastien / DELISSE Emilie
16/08/2025



► NAISSANCES 2025

DINCA Eros
né le 25/09/2025
LOURENÇO DOS ANJOS Steicy
née le 29/09/2025
COUTELEAU Joanne
née le 05/10/2025

► DÉCÈS 2025

PARENT vve SCHLAEINTZAUER

Danielle
04/04/2025

LE POIRIEL Jean
16/05/2025

DELAGNES Pierre
18/06/2025

LAUNAY vve BÉDRIL Odette
09/07/2025

DE VAUJANY Francis
12/07/2025

RIHOUET vve LEBAHY Denise
20/07/2025

JOUAN vve REVERDY Odette
27/07/2025

DAVID ép KEMPEN Jeanne
06/08/2025

GIROU vve TASTA Suzanne
28/08/2025

GUITET Michel
02/09/2025

BOUDET vve GÉNIÈS Jeannette
07/09/2025

TERSINET ép FORBRAS Pierrette
08/09/2025

DESMARAIS Nicole
19/09/2025

CABANEL vve VERNET Claire
19/10/2025

ALBIGET vve BOURNOL Jeanne
20/10/2025

MERLET Colette
20/10/2025



► NAISSANCES 2024/25

MALTOR Lisa, Eléna
née le 19/12/2024
DE ZAGRODKI-SYROKOMLA Charlie
né le 18/01/2025
CLEMENZ Ezzio
né le 19/03/2025
RETUREAU Mya
née le 04/04/2025
SPADIA GUERIN Orlane
née le 11/05/2025
DUMAINE Lana
née le 08/07/2025
DUVEAU DELISSE Lindsey
née le 19/07/2025
BARCZYNSKI Lucia
née le 18/08/2025
MACALLI JUSTICE Arthur
né le 19/08/2025
CLAUZEL Mylia
née le 15/09/2025

► DÉCÈS 2024/25

TRYAIRE vve SEROUGNE Olga
05/10/2024
TARDY Jean-Luc
15/10/2024
ERNST vve LEJARS Eliane
07/11/2024
GARCIA LOVERA Luis
24/11/2024
ROSSI vve ROCCON Maria
21/12/2024
JAMIN Robert
24/12/2024
GAYRAL Claudette
25/12/2024
CASSEL Jean-François
05/01/2025
VOISIN David
11/01/2025
LOUCHART Sébastien
13/01/2025
FOY Michel, André, Gaston
19/02/2025
BIHEL Olivier
21/02/2025

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Cette année 4 marchés des producteurs de pays ont été organisés pendant l'été, avec une belle fréquentation pour les 4 dates.

Les producteurs locaux étaient au rendez-vous :

Sabrina Augier et ses crêpes à la pâte de noisettes à tartiner, Marc Benoit Weber et ses frites à la graisse de canard, Marianne et Jean-Luc Carmelli pour le vin, Marion Debats et ses fromages, Thierry De Vaujany et ses canards, Pablo Gollart Mélia et ses glaces et accras au lait de chèvre, Sophie et Alexandre Leclerc pour la bière, Agathe Neveu pour les beignets et crudités, Denis Papillaud pour le pain, les fougasses et les gâteaux et Marc Vincent pour la viande bovine. Les associations canconaises servant l'eau, les jus de fruits et le café étaient cette année L'ADMR, l'Association des Parents d'Elèves, le Secours populaire et Studio Danse Cancon. Les animations musicales ont été assurées par 4 groupes de qualité : Glitch Duo, Steph Folk Duo, Ladies Jazz and Misters Swing et Jazz Moins le Quart.

Steven Galinou de la société Bel Event's a installé son château gonflable à proximité pour le plus grand plaisir des petits, pendant que les adolescents se retrouvaient au city-stade.

Selon le temps, les tables des convives ont été installées sur la place ou à l'intérieur du foirail, cette possibilité de repli à l'abri nous a permis de maintenir les soirées même en cas de ciel menaçant.

Merci à la chambre d'agriculture pour son soutien lors de l'organisation de ces marchés qui mettent en valeur les productions du Lot-et-Garonne.





LES DEFIBRILLATEURS DANS LA COMMUNE DE CANCON

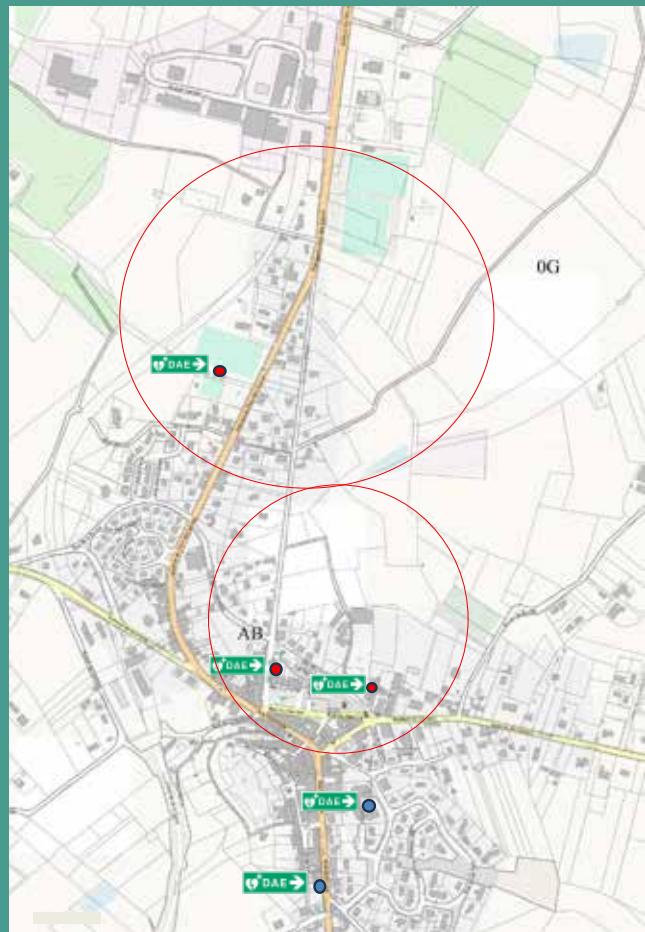


Le conseil municipal a fait le choix à l'unanimité en 2025 d'équiper la commune d'un second défibrillateur communal, positionné au stade de rugby. De cet endroit il est accessible, comme le prévoit la réglementation, à moins de 5 minutes du stade de football et des 2 zones artisanales. Comme

vous le voyez sur le plan ci-joint, (points rouges), avec ceux de la salle de danse et de la Maison de Santé, une grande partie de la population du bourg a maintenant un accès rapide à ce dispositif. Nous prévoyons en 2026 l'acquisition d'un troisième appareil, afin de couvrir la zone autour de la Médiathèque et du quartier haut.

Nous avons ajouté pour info, à notre plan, en bleu, le positionnement des équipements installés sur des lieux privés mais non accessibles 24/24H.

Le DAE (défibrillateur externe automatisé) peut être utilisé par toute personne qui constate un arrêt cardiaque, après avoir informé les services de secours. Pour son utilisation il suffit de se laisser guider par le serveur vocal intégré.



Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie



1.



2.



3.



4.

Appel rapide aux 15, 18 ou 112

Massage cardiaque rapidement entrepris

Défibrillation précoce en utilisant un DAE

Prise en charge médicale



INFO FIBRE

A partir de 2026 le réseau de téléphonie "cuivre" évolue et va progressivement s'arrêter. Les habitations seront raccordables uniquement depuis la technologie fibre. 100% des administrés de notre commune sont raccordables à la fibre.

Le calendrier :

- 2026 fin des offres commerciales cuivre.
- mi-2028 début de la fermeture du réseau cuivre.
- Début 2029 dépôse des réseaux cuivre.

Dès maintenant rapprochez-vous de votre opérateur téléphonique qui vous expliquera la marche à suivre si vous n'avez pas encore fait la démarche.

Les offres qui vous seront proposées peuvent rester identiques si vous le souhaitez !

Mais n'oubliez pas : courant 2028 le réseau cuivre sera déposé et votre téléphone et connexion internet adsl coupés.

Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour des informations complémentaires.